

Descriptif EMI Cycle 1

Inscrite dans la loi de refondation de l'école (loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République) l'éducation aux médias et à l'information est une mission de tous les enseignants. L'EMI a des objectifs transdisciplinaires et peut être sollicité par différentes pratiques pédagogiques. L'idée de cet enseignement est de permettre aux élèves :

- ♣ d'exercer leur citoyenneté dans une société de l'information et de la communication
- ♣ de comprendre et d'utiliser les médias de façon autonome
- ♣ de produire et de diffuser des contenus.

L'enjeu est de taille : former les citoyens de demain dotés d'un esprit critique, jugeant la fiabilité des propos, capable de distinguer le vrai du faux.

Aujourd'hui c'est une priorité. Dès le cycle 1, les élèves peuvent découvrir et utiliser les médias de manière adaptée. Si l'enseignant met en œuvre des activités en EMI, des domaines du programme sont mobilisés. En effet, L'éducation aux médias permet aux élèves d'échanger et de réfléchir avec autrui. Ils sont amenés à réaliser des premières productions d'écrit, de connaître sa fonction ainsi que celle de l'image.

Cependant, les programmes de l'école maternelle ne proposent pas d'orientation pour identifier des compétences spécifiques. Il est donc important que l'enseignant soit formé pour proposer des apprentissages en cohérence avec la programmation du cycle 1 tout en préparant l'entrée dans le socle commun, présent dans les autres cycles.

Le socle est composé de 5 domaines. Trois peuvent être mobilisés dans l'enseignement de l'éducation aux médias au cycle 1:

- Le domaine 1 amène à mobiliser le langage dans toutes ses dimensions en étudiant les fonctions de l'écrit. L'enfant est amené à s'interroger sur la parole de l'autre tant en production qu'en réception.
- Le domaine 3 : agir, s'exprimer, comprendre les arts plastiques permet d'aborder les différents types d'images, réelles ou fictionnelles, fixes ou animées.
- Le domaine 5 : Explorer le monde. Il permet aux élèves d'appréhender les outils numériques (tablettes, appareils photos, ordinateurs) et d'engager des recherches d'informations, d'amorcer des projets de communication à distance.

Pour en savoir plus sur ce thème, nous avons eu la chance de pouvoir avoir un entretien avec Madame Virginie BOUTHORS, coordinatrice à CLEMI dans l'académie d'Aix-Marseille. Des propos répondant à de nombreuses problématiques auxquelles nous étions confrontées. Grâce à son expérience et son savoir, nous avons désormais connaissance plus approfondie sur le sujet. L'entretien s'est déroulé à partir de plusieurs questions :

★ Qu'est ce que l'EMI au cycle 1 :

EMI s'appuie principalement sur la recherche. La priorité est donnée à l'école élémentaire mais aussi à la maternelle. Il faut faire pratiquer le plus tôt possible en maternelle mais avec beaucoup de précaution.

★ Que penser de l'EMI au cycle 1 ?

L'EMI au cycle 1 est à enseigner avec beaucoup de précaution. L'enseignement de l'EMI se prépare avec de la recherche.

★ Y'a-t-il une charte, un cadre légal à respecter pour enseigner l'EMI ?

Il est évident que l'on ne peut pas montrer tout et n'importe quoi à des élèves. Il faut en amont, réfléchir à comment mettre le projet en place. En maternelle, l'éducation aux médias et à l'information se fait sur une pédagogie active.

★ Quelles sont les ressources a utilisé au cycle 1 ?

Plusieurs ressources sont disponibles, le réseau Canopé en propose mais nous avons découvert aussi plusieurs ouvrages comme « La Famille tout écran » ou encore « Education aux médias et à l'information ».

★ Quels conseils donneriez-vous à un professeur des écoles pour développer l'EMI au sein de sa classe ?

L'enseignant doit maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information et penser à comment mettre en place son projet d'enseignement.

Pour aller plus loin

Enter dans l'écrit :

On peut proposer lors d'une séance de manipuler des journaux et de reconnaître quelques écrits. Il est possible aussi de faire un kiosque pendant la semaine de la presse et des médias dans les écoles. Ces activités ont des objectifs pédagogiques qui sont en lien avec les programmes. Il est évident qu'il faut que le professeur des écoles et/ou l'école dispose du matériel nécessaire pour mener à bien le projet.

Entrer dans l'oral :

On peut proposer différents ateliers pour les trois niveaux de maternelle. Pour la petite section, l'enseignant peut, sur un atelier faire distinguer des écoutes, des éléments sonores à ses élèves. Pour la moyenne et grande section, il s'agira de reconnaître des contenus et s'exercer à l'oral mais aussi de faire raconter un album ou des événements qu'ils ont pu vivre dans la journée. L'enseignant doit avoir des repères d'évaluation et faire écouter aux élèves le « final » de leur création.

Crédits :

Jingle musique libre de droit : www.musicsscreen.be

Licence :

Créative Commons avec autorisation d'utilisation.

Sources :

<http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002165/216531f.pdf>

[https://www.clemi.fr/fileadmin/user_upload/CLEMI_brochure EMI Premier Degre Cycle1 2018.pdf](https://www.clemi.fr/fileadmin/user_upload/CLEMI_brochure_EMI_Premier_Degre_Cycle1_2018.pdf)

<https://www.clemi.fr/>

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=86940